



Canada - China Legislative Association
Association législative Canada - Chine



Canada - Japan Inter-Parliamentary Group
Groupe interparlementaire Canada - Japon

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la 33^e assemblée générale de
l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE (AIPA)**

**Association législative Canada-Chine
et Groupe interparlementaire Canada-Japon**

**Lombok (Indonésie)
du 16 au 22 septembre 2012**

Rapport

L'Assemblée interparlementaire (AIPA) de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) a tenu sa 33^e assemblée générale, du 16 au 22 septembre 2012, à Lombok, en Indonésie. Le Parlement du Canada, qui a statut d'observateur à l'AIPA, a envoyé une délégation mixte composée de membres du Groupe interparlementaire Canada-Japon (GICJ) et de l'Association législative Canada-Chine (ALCC). L'ALCC était représentée par son coprésident, l'honorable Donald Neil Plett, sénateur, et le GICJ, par l'honorable JoAnne Buth, sénatrice. Le secrétaire de la délégation était M. Roger Préfontaine. SAMDECH AKKA MOHA PONHEA CHAKREI HENG SAMRIN, président de l'Assemblée nationale du Royaume du Cambodge et président de l'AIPA, assumait la présidence de la 33^e assemblée générale de l'AIPA.

Ont participé à la 33^e assemblée générale les délégations des pays membres de l'AIPA : celle du Brunei Darussalam, sous la direction de S.E. Pehin Dato Haji Isa Ibrahim, président du Conseil législatif; celle du Royaume du Cambodge, sous la direction de S. E. Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei Heng Samrin, président de l'Assemblée nationale; celle de la République d'Indonésie, sous la direction de l'honorable Priyo Budi Santoso, vice-président de la Chambre des représentants; celle de la République démocratique populaire lao, sous la direction de S.E. Pany Yathotou, présidente de l'Assemblée nationale; celle de la Malaisie, sous la direction de S.E. Tan Sri Datuk Seri Panglima Pandikar Amin Hj Mulia, président de la Chambre des représentants; celle du Myanmar, sous la direction de l'honorable Nyunt Tin, président du Comité sur la communauté politique et la sécurité de l'ANASE, Amyotha Hluttaw; celle de la République des Philippines, sous la direction de l'honorable Victor F. Ortega, président des relations interparlementaires et de la diplomatie; celle de la République de Singapour, sous la direction de S.E. Michael Anthony Palmer, président du Parlement; celle de la Thaïlande, sous la direction de S.E. Somsak Kiatsuranont, président de l'Assemblée législative nationale thaïe; ainsi que celle de la République socialiste du Vietnam, sous la direction de S.E. Tong Thi Phong, vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Étaient également présentes des délégations d'autres pays ayant qualité d'observateurs, à savoir celle de l'Australie, sous la direction de M^{me} Lisa Singh, sénatrice; celle du Bélarus, sous la direction de l'honorable Viktor Guminsky; celle du Canada, sous la direction de l'honorable Donald Neil Plett; celle de la République populaire de Chine, sous la direction de l'honorable Zha Peixin; celle du Parlement de l'Union européenne, sous la direction de l'honorable Robert Goebbels; celle de l'Inde, sous la direction de l'honorable Mohammad Asrarul Haque; celle du Japon, sous la direction de l'honorable Nataniya Masayoshi; celle de la République de Corée, sous la direction de l'honorable Choung Byoung-gug; ainsi que celle de la Fédération russe, sous la direction de S.E. Ilyas Umakhanov.

La délégation canadienne a assisté à la première séance plénière au cours de laquelle les dirigeants de tous les pays membres, suivis par ceux de tous les pays observateurs, ont prononcé une allocution. Le chef de la délégation canadienne, l'honorable Donald Neil Plett, sénateur, a pris la parole au nom du Canada. Son allocution se trouve à l'**annexe A** de ce rapport.

Au cours de la conférence, les comités chargés des questions suivantes se sont réunis séparément :

1. affaires politiques,
2. affaires économiques,
3. affaires sociales,
4. affaires organisationnelles.

Les délégations de chacun des pays observateurs ont participé à des réunions de dialogue avec des représentants des pays membres de l'ANASE. La délégation canadienne a rencontré ses homologues des pays de l'AIPA le mercredi 19 septembre 2012. Le dialogue a porté sur les points suivants :

1. Mise en valeur accrue des ressources humaines et renforcement des capacités
2. Promotion de la recherche collaborative et du transfert de stratégies dans les secteurs agricole, alimentaire et forestier
3. Enjeux énergétiques et considérations environnementales
4. Intensification des efforts d'adaptation aux changements climatiques
5. Renforcement de la coopération parlementaire entre les membres de l'AIPA et les observateurs

L'honorable Ung Huot a présidé le dialogue et l'honorable Chiep Sivorn a été nommé rapporteur. Ce dernier a présenté son compte rendu des principaux points de discussion à la deuxième séance plénière (voir l'**annexe B**).

La délégation canadienne a participé à la deuxième séance plénière qui a eu lieu le dernier jour de la conférence. Les rapports des comités et les comptes rendus des dialogues avec les observateurs ont été présentés et adoptés à cette plénière, de même que le communiqué conjoint de la conférence (voir l'**annexe C**). La 34^e assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE (AIPA) aura lieu à Bandar Seri Begawan, au Brunei Darussalam, du 15 au 21 septembre 2013.

Conclusion

L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) représente une région dont la croissance économique est l'une des plus rapides au monde. L'économie globale des 10 pays membres de l'ANASE dépasse d'environ 10 % celle du Canada et est légèrement supérieure à celle du Brésil. De plus, les membres de l'ANASE constituent l'un des marchés prioritaires du Canada. Le partenariat du Canada avec les pays de l'ANASE remonte à 1977 et est axé sur des questions comme les droits de la personne, la santé, la sécurité, le commerce et l'investissement. En juillet 2010, l'adoption d'un nouveau plan d'action quinquennal a grandement contribué à approfondir la coopération sur les questions touchant les droits de la personne, la lutte contre le terrorisme et la gestion des opérations en cas de catastrophes. Le statut d'observateur du Canada à ce genre de conférences offre aux parlementaires canadiens une excellente occasion de se tenir au courant des grands enjeux qui touchent les pays de l'ANASE et d'apporter à ces derniers leur soutien indéfectible, tout en démontrant l'engagement du Canada à l'égard du développement et de la prospérité de cette région extrêmement importante.

Respectueusement soumis,

L'honorable Donald Neil Plett, sénateur
coprésident
Association législative Canada-Chine

Mike Wallace, député
coprésident du
Groupe interparlementaire
Canada-Japon

ANNEXE A



Assemblée interparlementaire de l'ANASE
33^e assemblée générale
du 16 au 22 septembre 2012, Lombok (Indonésie)

Allocution du sénateur Donald Neil Plett
chef de la délégation parlementaire canadienne

Monsieur le Président,
honorables parlementaires,
distingués délégués,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de me répéter : c'est un grand honneur et un véritable plaisir pour nous de participer aujourd'hui à cette très importante assemblée de l'AIPA.

J'aimerais remercier à nouveau nos hôtes et les résidents de Lombok pour leur accueil chaleureux et amical. Nous, les Canadiens, avons toujours des enseignements à tirer de la cordiale hospitalité des gens de l'Asie du Sud-Est.

Le Canada accorde une grande importance à la coopération parlementaire dans ses relations internationales. Nous avons bâti un solide réseau d'associations parlementaires et de groupes interparlementaires et attachons beaucoup de prix à notre participation en tant qu'observateur à l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE.

Pour nous, ce statut d'observateur ne diminue en rien la valeur de notre participation à cette tribune. Il permet au Canada d'enrichir sa connaissance de la région et, en échange, de partager ses propres expériences concernant des enjeux d'intérêt commun.

Mes collègues et moi sommes impatients de rencontrer nos homologues de l'Asie du Sud-Est. Ces rencontres annuelles nous offrent une occasion unique de nous tenir au courant des événements survenus dans la région et de tisser des liens personnels avec nos collègues parlementaires de ces pays. Ces contacts sont essentiels au maintien de saines relations entre nos pays.

Les échanges interparlementaires sont un mécanisme indispensable pour encourager la coopération entre nos pays. Rencontrer nos homologues étrangers fait partie du travail des parlementaires canadiens et ces rencontres nous aident à comprendre les enjeux et à influencer la politique gouvernementale. Elles nous permettent également de jouer un rôle indispensable de premier plan, qui s'avère un précieux complément aux initiatives diplomatiques de notre gouvernement, et renforcent nos liens avec la région.

La région de l'Asie du Sud-Est est de plus en plus importante pour le Canada. En plus d'être une source croissante d'immigrants chez nous, cette région est en train de devenir un partenaire commercial de premier plan.

En 2010, la région de l'ANASE a été la principale source de nouveaux résidents permanents du Canada :

- plus de 43 000 d'entre eux étaient originaires des pays de l'ANASE, soit plus du double qu'en 2005;
- plus de 8 200 étudiants des pays de l'ANASE sont venus étudier au Canada, une hausse de 21 % par rapport à 2005;
- le Canada comptait près de 50 000 travailleurs étrangers originaires des pays de l'ANASE, soit près de 18 % de la totalité des travailleurs étrangers au pays;
- d'ici 2015, les économies de l'ANASE formeront un seul marché et une même base de production;
- ensemble, les pays de l'ANASE comptent 600 millions d'habitants;
- les membres de l'ANASE forment la troisième économie en importance de l'Asie, derrière la Chine et le Japon;
- en 1977, l'ANASE et le Canada ont établi une relation de dialogue;
- le Canada occupe actuellement la 9^e place parmi les investisseurs dans les pays de l'ANASE (1,6 milliard de dollars) et la 13^e place parmi les partenaires commerciaux (9,8 milliards de dollars en 2010);
- le Centre canadien de recherche pour le développement international finance le programme régional de recherche ANASE-Canada, dans le cadre duquel de nombreux chercheurs de chaque partie ont commencé à recenser les domaines d'intérêt commun.

Depuis plus d'un demi-siècle, le Canada participe à des programmes d'assistance et d'expertise technique en partenariat avec des membres de l'ANASE. En 2009-2010, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a versé 144 millions de dollars à des projets et des initiatives d'aide au développement dans des pays de la région de l'Asie du Sud-Est, dont certains sont membres de l'ANASE.

Ces échanges croissants de ressources humaines, de biens et de services entre le Canada et les pays de l'Asie du Sud-Est se sont traduits par une coopération plus soutenue dans une vaste gamme de secteurs.

Nous continuons à collaborer sur des enjeux d'intérêt commun, notamment ceux abordés dans le cadre des dialogues qui ont eu lieu au cours de cette assemblée.

En tant que parlementaires, nous continuerons à jouer un rôle de premier plan dans la promotion de nos intérêts communs sur des tribunes tant nationales qu'internationales. Les rencontres interparlementaires comme celle-ci nous donnent l'occasion d'acquérir une connaissance de première main des défis que doivent relever nos pays respectifs dans ces domaines, et, comme notre fonction de parlementaires nous met en contact direct avec les personnes touchées par ces défis, nous sommes particulièrement bien placés pour proposer des solutions.

C'est toujours un plaisir renouvelé de participer à ce forum et mes collègues et moi attendons avec impatience les prochaines occasions de collaboration.

Merci.

ANNEXE B



Assemblée interparlementaire de l'ANASE
33^e assemblée générale
du 16 au 22 septembre 2012, Lombok (Indonésie)

COMPTE RENDU DU DIALOGUE AVEC LE CANADA

Le Dialogue de l'AIPA avec le Canada était présidé par l'honorable Emil Abeng, membre de la Chambre des représentants de l'Indonésie. La rencontre a eu lieu à 14 h, à la salle Bima 3 de l'hôtel et centre de villégiature Santosa, à Senggigi, Lombok (Indonésie), le 19 septembre 2012.

Voici la liste des délégués qui assistaient à la réunion :

DÉLÉGUÉS DE L'OBSERVATEUR : CANADA

- L'honorable Donald Neil Plett (sénateur/CDD)
- L'honorable JoAnne L. Buth (sénatrice)
- M. Roger Préfontaine (secrétaire)

DÉLÉGUÉS DES PARLEMENTS MEMBRES DE L'AIPA

Brunei Darussalam

- L'honorable Haji Zulkipli Haji Abdul Hamid (député)
- L'honorable Datin Hajah Salbiah Sulaiman (député)

Cambodge

- L'honorable Yang Sem (sénateur)
- L'honorable Peou Samy (député)

Indonésie

- L'honorable Harbiah Salahuddin (députée)
- L'honorable Emil Abeng (député)

RDP lao

- L'honorable Phonethep Pholsena (député)
- L'honorable Thatsadaphone Sengsoulyya (députée)

Malaisie

- L'honorable Nancy Shukri (députée)

Myanmar

- L'honorable Nyunt Tin (député/CCD)
- M^{me} Nan Ni Ni Aye (députée)
- L'honorable Myint Hling (député)

Philippines

- L'honorable Jun Omar Ebdane (député)

Singapour

- L'honorable Ang Wei Neng (député)

Thaïlande

- L'honorable Sunai Chulpongsatorn (député)

Vietnam

- L'honorable Tran Du Lich (député)
- L'honorable Dang Thi My Huong (députée)

La réunion a porté sur les thèmes suivants :

- **Mise en valeur accrue des ressources humaines et renforcement des capacités**

Les relations entre le Canada et les États membres de l'ANASE connaissent un nouvel essor et les projets de collaboration future sont de plus en plus nombreux. L'énergie, l'agriculture et le commerce demeurent les principaux domaines de coopération, auxquels viennent s'ajouter la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités, dans le cadre de projets d'assistance technique et éducative, de projets de recherche collaborative et de transfert de technologies. Ces importants projets de coopération ont été rendus possibles grâce aux efforts conjugués des parlements de nos pays respectifs. L'éducation, en particulier des femmes, et l'égalité homme femme sont quelques-uns des thèmes liés aux droits de la personne qui intéressent les pays de l'ANASE et le Canada. En outre, les visites de haut niveau ont permis de nouer d'excellentes relations bilatérales, notamment dans les domaines de la recherche scientifique et de la formation militaire. À cet égard, le Canada envisage sérieusement de simplifier son processus de demande de visa afin d'améliorer ses relations avec les États membres de l'ANASE et de favoriser un plus grand nombre d'échanges.

- **Promotion de la recherche collaborative et du transfert de stratégies dans les secteurs agricole, alimentaire et forestier**

Pour faire connaître ses pratiques exemplaires dans le secteur forestier, le Canada a publié un rapport sur les forêts qui donnera aux parlements membres de l'AIPA un aperçu du développement agricole et forestier au Canada.

- **Enjeux énergétiques et considérations environnementales**

L'ANASE et le Canada ont des préoccupations communes en matière d'énergie et souhaitent promouvoir le développement du secteur de l'énergie renouvelable et verte. Le rapport sur l'énergie du Canada pourrait s'avérer une bonne source d'information pour l'ANASE en matière de production énergétique, de recherche et de développement, étant donné que le Canada a bonne réputation en matière de qualité de l'eau et d'écotechnologie.

- **Intensification des efforts d'adaptation aux changements climatiques**

La sécurité alimentaire et les changements climatiques font désormais partie des préoccupations du Canada qui concentre maintenant ses efforts sur l'adaptation aux changements climatiques. Le Canada s'est engagé à soutenir les programmes de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques. Il a également apporté son aide à certains États membres de l'ANASE dans le cadre de divers programmes, notamment d'assistance technique et financière.

- **Renforcement de la coopération parlementaire entre les parlements membres de l'AIPA et les pays observateurs**

Le Canada se réjouit de ce climat de sincère amitié et de collaboration qui resserre ses liens avec les États membres de l'ANASE. Concernant la coopération parlementaire, les parlements membres de l'ANASE souhaitent que le Canada partage avec eux son expérience dans l'élaboration de politiques énergétiques. Ils souhaitent également lui faire part de leurs plans et priorités dans le but de générer d'autres projets de coopération.

À défaut d'autres observations de la part des délégués, le président déclare la séance de dialogue levée à 18 h.

Le compte rendu du dialogue avec le Canada est soumis à l'approbation de la 33^e assemblée générale de l'AIPA.

SIGNATURE
L'HONORABLE EMIL ABENG
PRÉSIDENT

ANNEXE C



Assemblée interparlementaire de l'ANASE
33^e assemblée générale
du 16 au 22 septembre 2012, Lombok (Indonésie)

33GA/2012/JC

COMMUNIQUÉ CONJOINT

INTRODUCTION

En vertu de la décision de la 32^e assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE (AIPA) tenue à Phnom Penh, au Cambodge, du 18 au 24 septembre 2011, et conformément aux statuts de l'AIPA, la 33^e assemblée générale s'est déroulée à Lombok, en Indonésie, du 16 au 22 septembre 2012, sous le thème du renforcement du rôle des parlementaires en vue de l'établissement de la communauté de l'ANASE à l'horizon 2015.

S.E. Marzuki Alie, président de la Chambre des représentants de l'Indonésie et président de l'AIPA, a présidé la 33^e assemblée générale de l'AIPA.

DISCOURS DE BIENVENUE

Dans son discours de bienvenue, la président de la Chambre des représentants de l'Indonésie, S.E. Marzuki Alie, a brièvement rappelé que le thème de la 33^e assemblée générale de l'AIPA mettait en évidence le rôle de premier plan joué par les législatures dans la transition de l'ANASE vers l'intégration complète et l'édification de la communauté de l'ANASE d'ici 2015.

Il a souligné combien il était important que l'AIPA soit consciente de la place qu'elle occupe et de l'influence qu'elle peut exercer dans le processus de transformation de l'ANASE. L'AIPA saura s'adapter à l'évolution de l'ANASE, comme elle l'a toujours fait depuis sa création de cette dernière, il y a 45 ans. La coopération continue entre l'ANASE et l'AIPA explique en partie le succès des diverses activités et initiatives entreprises par l'AIPA, puisque son existence est directement liée aux objectifs et à la raison d'être de l'ANASE, surtout en ce qui concerne les enjeux qui touchent directement les citoyens de la région.

En sa qualité de président de l'AIPA, il a dit partager le point de vue de ses prédécesseurs quant à la nécessité de trouver un moyen de mettre en œuvre les principales résolutions adoptées par l'AIPA, surtout celles qui concernent directement la transformation de l'ANASE. Nous devons concevoir un mécanisme efficace, autant au sein de l'AIPA que de l'ANASE.

Dans son allocution à titre de président de l'ANASE, S.E. Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen, a exprimé sa gratitude à S.E. H. Marzuki Alie pour son invitation à cette importante assemblée générale et loué l'organisation de la 33^e assemblée générale. Comme la rencontre coïncidait avec le 45^e anniversaire de l'ANASE, il a félicité cette dernière pour les efforts inlassables qu'elle déploie en vue de l'édification de la communauté de l'ANASE d'ici 2015.

Il a ajouté que, malgré les grands progrès accomplis, l'ANASE a encore beaucoup de défis à relever, à l'échelle tant mondiale que régionale. Parmi les défis mondiaux, il a mentionné la fragile reprise économique des pays industrialisés, conjuguée à la crise qui se prolonge en Europe, les bouleversements sociaux et politiques qui secouent le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'escalade des prix du pétrole, la sécurité alimentaire et énergétique, les changements climatiques, les catastrophes naturelles, le terrorisme et la criminalité internationale.

En plus de fournir à l'ANASE le soutien dont elle a besoin, l'AIPA peut également, en sa qualité d'institution législative représentant la population, informer efficacement les citoyens des pays de l'ANASE des efforts déployés par cette dernière au bénéfice de nos pays respectifs dans le but d'inculquer aux citoyens un sentiment d'appartenance à l'ANASE.

Dans son discours de bienvenue, le vice-président de la République d'Indonésie, S.E. Boediono, a souhaité la bienvenue aux honorables délégués et aux distingués invités. Il a souligné le rôle central joué par l'AIPA, en tant qu'institution de première ligne, pour aider l'ANASE à mieux représenter ses citoyens. Les parlementaires, qui représentent directement leurs électeurs, pourraient sensibiliser ces derniers à la vision, à la mission et au développement de l'ANASE dans le but de faciliter le processus d'intégration de l'organisation.

Il a souligné le soutien apporté par l'AIPA pour édifier une ANASE *exempte de drogues* à l'horizon 2015. L'AIPA devrait mettre en œuvre les résolutions de son comité d'enquête sur la lutte contre la menace des drogues, adoptée à Yogyakarta, en juillet 2012.

Il a rappelé que la clé de la réalisation des objectifs communs de l'ANASE est la synergie entre les différentes composantes du groupe. La relation et la coopération entre l'AIPA et l'ANASE devraient aller en s'intensifiant, comme le démontrent les réunions annuelles entre les dirigeants des parlements membres de l'AIPA et les dirigeants de l'ANASE, en marge des sommets de l'ANASE. Le solide engagement qui lie les deux organisations ne s'est jamais démenti, comme en témoigne notamment la présence du président de l'ANASE, S.E. Hun Sen, à la 33^e assemblée générale de l'AIPA.

En conclusion, le vice-président a dit s'attendre à ce que les résultats obtenus aux réunions de l'AIPA soient transmis périodiquement au président ainsi qu'aux dirigeants de l'ANASE qui les porteront à l'attention de l'ensemble des intervenants de l'organisation.

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Le président de l'AIPA et président de la Chambre des représentants de l'Indonésie, S.E. Marzuki Alié, a inauguré la 33^e assemblée générale le 17 septembre 2012. Il a souligné l'importance de cette assemblée générale pour renforcer le rôle des parlementaires dans l'édification de la communauté de l'ANASE d'ici 2015.

DÉLÉGATIONS

La délégation du Brunei Darussalam, dirigée par S.E. Pehin Dato Haji Isa Ibrahim, président du Conseil législatif; celle du Royaume du Cambodge, dirigée par S.E. **Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei Heng Samrin, président de l'Assemblée nationale**; celle de la République d'Indonésie, dirigée par S.E. Priyo Budi Santoso, vice-président de la Chambre des représentants d'Indonésie; celle de la République démocratique populaire lao, dirigée par S.E. Pany Yathotou, présidente de l'Assemblée nationale; celle de la Malaisie, dirigée par S.E. Tan Sri Datuk Seri Panglima Pandikar Amin Hj Mulia, président de la Chambre des représentants; celle de la République de l'Union du Myanmar, dirigée par l'honorable Nyunt Tin, président du Comité sur la communauté politique et de sécurité de l'ANASE, Amyotha Hluttaw; celle de la République des Philippines, dirigée par l'honorable Victor F. Ortega, président du Comité sur les relations interparlementaires et la diplomatie; celle de la République de Singapour, dirigée par S.E. Michael Anthony Palmer, président du Parlement; celle du Royaume de Thaïlande, dirigée par S.E. Somsak Kiatsuranont, président de l'Assemblée nationale; ainsi que celle de la République socialiste du Vietnam, dirigée par S.E. Tong Thi Phong, vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Étaient également présentes les délégations des observateurs spéciaux : celle de l'Australie, dirigée par la sénatrice Lisa Singh; celle du Bélarus, dirigée par l'honorable Viktor Guminsky; celle du Canada, dirigée par le sénateur Donald Neil Plett; celle de la République populaire de Chine, dirigée par l'honorable Zha Peixin; celle du Parlement européen, dirigée par l'honorable Robert Goebbels; celle de l'Inde, dirigée par l'honorable Mohammad Asrarul Haque; celle du Japon, dirigée par l'honorable Nataniya Masayoshi; celle de la République de Corée, dirigée par l'honorable Choung Byoung-gug; ainsi que celle de la Fédération russe, dirigée par l'honorable Iliyas Umakhanov.

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif s'est réuni pour examiner les points à l'ordre du jour de la 33^e assemblée annuelle de l'AIPA, adopté à la réunion du Comité exécutif de l'AIPA de Yogyakarta, en juillet 2012. Concernant la question de la mer de Chine méridionale, les membres ont convenu de remplacer le libellé du point intitulé « Solution au problème de la mer de Chine méridionale » par « Maintien de la paix et de la stabilité dans la région ».

VICE-PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément à l'article 8 des statuts, les chefs des délégations d'autres parlements nationaux assumeront la vice-présidence. Au cas où le président de l'AIPA est dans l'impossibilité, pour une raison ou une autre, d'assurer la présidence de l'assemblée générale, il sera remplacé par l'un des vice-présidents.

MESSAGES DES CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT

La 33^e assemblée générale de l'AIPA a reçu des messages des chefs d'État ou de gouvernement suivants : S. M. le SULTAN HAJI HASSANAL BOLKIAH MU'IZZADDIN WADDAULAH, SULTAN et YANG DI-PERTUAN du **Brunei Darussalam**; S. M. PREAH BAT SAMDECH PREAH BOROMNEATH NORODOM SIHAMONI, roi du **Cambodge**; S. E. SUSILO BAMBANG YUDHOYONO, président de la **République d'Indonésie**; S. E. CHOUMMALY SAYASONE, président de la **République démocratique populaire lao**; S. E. DATUK SERI NAJIB TUN RAZAK, premier ministre de la **Malaisie**; S. E. U THEIN SEIN, président de la **République de l'Union du Myanmar**; S. E. BENIGNO S. AQUINO III, président de la **République des Philippines**; S. E. TONY TAN, président de la **République de Singapour**; S. E. YINGLUCK SHINAWATRA, première ministre du **Royaume de Thaïlande**; S. E. TRUONG TAN SANG, président de la **République socialiste du Vietnam**.

DÉCLARATIONS DES CHEFS DE DÉLÉGATION

Les chefs des délégations du Brunei Darussalam, du Cambodge, de l'Indonésie, de la République démocratique populaire lao, de la Malaisie, de la République de l'Union du Myanmar, des Philippines, de Singapour, de la Thaïlande et du Vietnam ont prononcé des allocutions au cours de la première plénière de la 33^e assemblée générale de l'AIPA.

Brunei Darussalam

Le Brunei Darussalam a réitéré le point de vue formulé par Son Excellence Boediono, vice-président de la République d'Indonésie. Il a notamment souligné le rôle important que peut jouer l'AIPA, réitéré son soutien à l'ANASE et offert sa coopération dans le projet d'édification de la communauté de l'ANASE d'ici 2015.

Il incombe à l'AIPA d'offrir un soutien indéfectible aux initiatives de l'ANASE en vue de l'édification de la communauté de l'ANASE – qui reposera sur trois piliers : communauté politique et sécurité, communauté économique et communauté socioculturelle – d'ici 2015. Depuis la transformation et le changement de nom de l'AIPO en AIPA, cette assemblée a approuvé et adopté plus de 700 résolutions. Avant d'être mises en œuvre, ces résolutions doivent d'abord être ratifiées. Les rencontres entre les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'ANASE et les dirigeants de l'AIPA, en marge des sommets précédents de l'ANASE, ont resserré les liens entre les deux organisations et, indirectement, la coopération entre le comité exécutif et les législatures, donnant ainsi plus de poids aux efforts collectifs visant l'édification d'une communauté axée sur les citoyens et régie par des règles.

2013 sera une année historique pour le Brunei Darussalam. L'an prochain, il assumera en effet la présidence de la 34^e assemblée annuelle, une première pour ce pays, en plus d'assumer la présidence du sommet de l'ANASE qui aura lieu la même année. Le

Brunei Darussalam considère cette présidence comme un grand honneur et il est convaincu que cela renforcera la coopération entre l'AIPA et l'ANASE et facilitera l'intégration de l'ANASE.

Royaume du Cambodge

Le Cambodge a rappelé que les parlements devaient leur existence au processus électoral et que leurs membres étaient élus par les citoyens. En tant que porte-parole de la population, ils ont donc un rôle important à jouer dans l'avancement des objectifs communs et la recherche de solutions consensuelles visant à promouvoir les droits de la personne et la démocratie et à consolider la paix, la stabilité et la prospérité dans notre région. Le Cambodge croit fermement que la transformation de l'AIPA en une institution plus efficace et mieux intégrée, travaillant de concert avec l'ANASE, nous permettra de mettre en œuvre, d'une manière plus cohérente, les politiques internes de l'AIPA et d'avancer vers un avenir commun et prometteur.

Dans le compte rendu du caucus de l'AIPA, il est mentionné que les gouvernements des États membres de l'ANASE n'ont ménagé aucun effort en vue de l'établissement d'une communauté de l'ANASE d'ici 2015, ce qui est également l'objectif de l'AIPA, par l'adoption d'une série de résolutions servant les intérêts des citoyens de notre région.

République d'Indonésie

L'Indonésie a souligné la constance démontrée par l'AIPA dans ses activités et ses efforts comme partenaire constructif de l'ANASE dans le but d'assurer la paix et la prospérité à long terme de la région de l'Asie du Sud-est. L'Indonésie sait pertinemment que les citoyens de l'ANASE ont encore bien des défis à relever : lutte contre le blanchiment d'argent, mise en place d'une économie verte, élimination de la pauvreté, réduction des écarts en matière de développement, et valorisation accrue de rôle des femmes parlementaires de l'Asie du Sud-est, dans le cadre de diverses initiatives gouvernementales. Reconnaisant que les pays de l'ANASE n'en sont pas tous au même stade de développement, l'Indonésie a insisté sur l'importance de travailler de concert pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015.

L'Indonésie a également souligné la nécessité de renforcer le rôle important joué par les femmes parlementaires au sein de l'AIPA. Les questions liées à la sexospécificité doivent être intégrées à toutes les fonctions législatives, budgétaires et de contrôle. Il est également nécessaire de promouvoir le rôle des parlementaires de l'AIPA dans tous les volets de la coopération régionale.

Concernant la stabilité régionale et internationale, l'Indonésie a souligné les manifestations à l'encontre de certains intérêts diplomatiques survenues au Moyen-Orient à la suite du lancement d'un film incendiaire intitulé *L'innocence des Musulmans*. Tout en déplorant le geste provocateur du producteur du film, l'Indonésie a exhorté les citoyens de l'ANASE à préserver la paix et l'harmonie dans leur réaction à cet événement.

L'Indonésie a également exprimé sa profonde gratitude à l'endroit du Myanmar d'avoir fourni une explication claire et complète au sujet des Rohingyas. L'Indonésie est persuadée que le Parlement et le gouvernement du Myanmar ne ménageront aucun effort pour résoudre ce problème.

En conclusion, l'Indonésie a exprimé son vif souhait que la 33^e assemblée générale de AIPA soit profitable pour l'ANASE et qu'elle débouche sur des résolutions concrètes qui se traduiront par l'adoption de politiques dans l'ensemble des parlements membres de l'AIPA.

République démocratique populaire lao

La RDPL a rappelé le rôle important joué par l'AIPA pour promouvoir un climat de confiance et de compréhension entre les parlements et les citoyens de l'ANASE ainsi que sa contribution à la promotion de la paix, de l'amitié et de la coopération en vue d'un développement durable. L'AIPA a offert sa coopération à de nombreuses organisations de l'ANASE, ce qui a permis de renforcer le dialogue entre les deux organisations, sur les plans tant horizontal que vertical, afin de favoriser l'établissement de la communauté de l'ANASE d'ici 2015. Cette communauté « compatissante et généreuse » nous oblige à devenir plus solidaires et plus autosuffisants afin d'offrir à nos citoyens de meilleures conditions de vie.

L'AIPA a encore de nombreux défis à relever et elle a besoin que les parlements membres entretiennent un solide lien de solidarité afin de stimuler la croissance économique, tout en assurant l'harmonie sociale et la protection de l'environnement.

La RDPL a parcouru la moitié du chemin dans la mise en œuvre de son 7^e plan national de développement socioéconomique; les stratégies énoncées dans ce plan sont tout à fait en ligne avec les objectifs de l'AIPA et de l'ANASE, c'est-à-dire promouvoir le développement économique, tout en favorisant le développement social et la protection durable de l'environnement naturel, assurer la stabilité politique, concrétiser les objectifs du Millénaire pour le développement et intégrer activement la région au reste du monde.

Malaisie

Après avoir fait l'éloge de notre hôte qui a su choisir un endroit aussi magnifique et assurer le succès de l'Assemblée, le président a insisté sur l'importance de concrétiser la communauté de l'ANASE d'ici 2015 et d'engager la participation de ses citoyens. En plus d'élargir leur réseau en invitant des représentants du Parlement panafricain, les parlementaires de l'ANASE doivent remplir d'autres rôles importants.

Nous avons expliqué aux citoyens le sens de la « communauté », par l'entremise des organisations de la société civile, dans le cadre de nos nombreux déplacements et en instaurant un climat de compréhension et de collaboration mutuelles.

L'ANASE doit combler le fossé économique séparant ses diverses communautés, notamment en établissant des relations économiques, en stimulant le commerce et en renforçant la coopération économique dans le contexte de l'économie moderne.

L'ANASE doit tirer des enseignements des succès et des échecs d'autres communautés régionales et s'inspirer, par exemple, des programmes de santé de l'UE visant à réduire les inégalités ainsi que des politiques en matière de logement et d'éducation. La Malaisie a fait une mise en garde contre les pièges de l'union monétaire de l'UE, sans union fiscale, à l'origine de la crise.

République de l'Union du Myanmar

Le Myanmar a fait un survol de l'évolution récente au sein de son Parlement, qui a aboli et modifié 12 lois jugées inadaptées à la nouvelle société démocratique et en a promulgué 16 nouvelles qui seront mieux adaptées au nouveau régime et à la société. Il a également renforcé son rôle budgétaire et privilégié le secteur social, notamment l'éducation et la santé.

Le Myanmar a également brièvement expliqué le déplorable malentendu survenu il y a quelques mois dans l'État de Rakhine, dans la partie occidentale du pays. Les violences communautaires entre des membres de l'ethnie rakhine (bouddhistes) et l'ethnie bengalie (musulmans) ne sont pas attribuables à un conflit racial ou religieux; il s'agit tout simplement d'un conflit entre deux races d'origine et de croyance religieuse différentes, pour des motifs qui leur sont propres. Le Myanmar a aussi expliqué le problème des Rohingyas en disant que cette race n'existe pas dans l'histoire du Myanmar. Les gouvernements de l'Union et de l'État de Rakhine ont fait beaucoup d'efforts pour maîtriser la situation, sans discrimination fondée sur la race ni la religion. La situation s'est donc améliorée. Le gouvernement s'efforce de remettre en état et reconstruire les établissements. En conclusion, le Myanmar a réitéré son engagement à l'endroit de l'AIPA.

République des Philippines

Les Philippines ont exprimé leur satisfaction de constater l'établissement d'un lien de coopération interparlementaire au sein de l'ANASE pour régler de nombreux problèmes socioéconomiques et politiques communs, ajoutant qu'avec le soutien des différents parlements membres de l'AIPA, cet objectif était réalisable et que cela pourrait faciliter l'atteinte des objectifs de l'ANASE. La solide performance économique de la région de l'Asie du Sud-Est est en fait un motif de réjouissance.

On ne peut trop insister sur le rôle des PME en matière de développement économique durable. Les PME sont les principaux moteurs de la résilience économique de l'ANASE à la récession économique mondiale qui se prolonge. Les Philippines souhaitent que l'assemblée générale établisse des stratégies prioritaires de développement des PME et préconise des réformes afin que les PME puissent avoir un meilleur accès à la technologie, au financement et aux marchés mondiaux.

La 33^e assemblée générale est une occasion de partager des connaissances et de proposer des solutions judicieuses et opportunes pour favoriser la réduction de la pauvreté, le développement durable, la protection de l'environnement, la réduction du risque de catastrophes naturelles, l'autonomisation des femmes et le développement des petites et moyennes entreprises (PME). L'AIPA véhicule les idées et les demandes des citoyens de l'ANASE; il est donc impératif de renforcer le partenariat entre les deux organisations. Concernant la paix et la sécurité, les Philippines ont réitéré leur profond engagement à trouver des solutions pacifiques et fondées sur des règles aux conflits territoriaux. Elles ont demandé à l'AIPA de ne ménager aucun effort pour trouver une solution diplomatique au conflit dans la mer des Philippines occidentales. L'AIPA est bien placée pour favoriser et mettre en place un climat propice à la conclusion rapide d'un accord juridiquement contraignant qui régira la conduite des parties dans le territoire contesté, en conformité avec les principes du droit international, en particulier la *Convention des Nations Unies sur le droit de la mer* (UNCLOS).

République de Singapour

Singapour a fait remarquer que l'ANASE avait favorisé la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, un impératif stratégique crucial pour la région. Le développement économique est indissociable de la paix et la stabilité. D'ici 2015, l'ANASE devrait être une région hautement compétitive et solidement connectée à l'économie mondiale. En établissant une communauté économique, l'ANASE doit continuer à promouvoir l'abolition de règlements et d'obstacles superflus qui nuisent au commerce et la libéralisation des services.

La mise en œuvre du Plan directeur sur la connectivité de l'ANASE est un projet d'envergure. Pour le réaliser, les pays de l'ANASE doivent collaborer étroitement avec leurs partenaires des dialogues. L'ANASE doit également multiplier ses relations économiques avec l'extérieur. Le Partenariat économique global régional (PEGR) pourrait favoriser l'accès de la région aux marchés.

Enfin, Singapour a fait remarquer que, pour édifier la communauté de l'ANASE, il faut éveiller un sentiment identitaire chez les citoyens de la région. Pour que la communauté internationale ait confiance en l'ANASE, nos citoyens doivent comprendre et valoriser nos buts et nos objectifs communs. Les parlementaires de l'ANASE doivent redoubler d'efforts pour encourager la participation des citoyens de la région. Il est important que l'ANASE mette l'accent sur les ressemblances, sans laisser les différences semer la division parmi les populations. Singapour a dit souhaiter que les États membres de l'ANASE travaillent de concert, dans un esprit de coopération réciproque, afin de faire avancer les intérêts de l'ANASE et de ses citoyens.

Royaume de Thaïlande

La Thaïlande a fait état des grands progrès accomplis par les collègues de l'AIPA dans le cadre de la réunion du Comité exécutif et de la 9^e réunion du Comité d'enquête (AIFOCOM). L'établissement de relations avec l'extérieur et la mise sur pied du groupe de travail technique de l'AIFOCOM démontrent la volonté de l'AIPA d'approfondir sa coopération.

Les échanges entre les hauts dirigeants de l'AIPA et de l'ANASE, la réunion des deux organisations en marge du sommet de l'ANASE et leur retraite à Bali, de même que les travaux des secrétariats nationaux ont permis à l'AIPA de trouver de nouveaux domaines de coopération. Ces initiatives visent à stabiliser un partenariat cordial en évolution et à établir un cadre de travail permanent, évolutif et bénéfique avec l'ANASE, à tous les niveaux. L'objectif ultime de l'AIPA est l'édification d'une communauté, la communauté de l'ANASE.

La Thaïlande a également admis que l'AIPA a encore beaucoup de travail à faire. Elle croit toutefois qu'avec la volonté politique et l'enthousiasme que les pays membres ont démontrés à la 33^e assemblée annuelle, la lumière apparaîtra bientôt au bout du tunnel.

Le groupe national thaï de l'AIPA s'est engagé à travailler en collaboration avec les autres pays membres, les pays observateurs et le secrétariat de l'AIPA dans le but de relever les défis et de donner un nouvel élan à la coopération au sein de l'AIPA.

République socialiste du Vietnam

Le Vietnam a fait valoir qu'en raison de la complexité du contexte international actuel sur les plans économique, politique et de la sécurité, les pays de l'ANASE doivent mettre l'accent sur la mise en œuvre de la feuille de route pour l'édification de la communauté de l'ANASE à l'horizon 2015, tout en renforçant leur solidarité et leur intégration, en préservant le rôle central de l'ANASE dans les mécanismes régionaux de coopération et en trouvant des solutions efficaces aux problèmes, notamment aux menaces à la paix, à la sécurité et à la stabilité de la région.

Le Vietnam a également insisté sur la nécessité que l'AIPA continue à promouvoir ses forces en tant qu'institution de soutien et de principal canal de consultation pour l'ANASE en ce qui concerne ses trois piliers : la communauté politique et la sécurité, la communauté économique et la communauté socioculturelle. Parallèlement, l'AIPA doit maintenir son unité et son consensus en cherchant des solutions aux problèmes communs qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité de la région, notamment le conflit en mer de Chine méridionale. La 33^e assemblée annuelle de l'AIPA s'est appuyée sur les efforts inlassables déployés pour maintenir la paix et la sécurité de la région, promouvoir l'intégration économique et le développement pour jeter une base solide pour la communauté qu'elle souhaite édifier d'ici 2015. Dans une optique parlementaire, le Vietnam a dit qu'il était nécessaire d'instaurer une culture de respect des lois, d'améliorer et d'harmoniser les régimes juridiques au sein de la région, de veiller à la mise en œuvre efficace des programmes et des plans énoncés dans la feuille de route pour l'édification de la communauté de l'ANASE d'ici 2015 et, enfin, d'intégrer cet objectif au plan national de développement de chaque pays membre.

Tout en réitérant qu'il demeurerait un membre proactif, positif et responsable de l'ANASE et qu'il avait travaillé en étroite collaboration avec les autres membres dans le but de concrétiser la communauté de l'ANASE d'ici 2015, le Vietnam s'est engagé à apporter une contribution positive aux efforts conjoints visant à renforcer le rôle de l'AIPA dans le processus d'édification d'une communauté régionale de paix, de stabilité, de coopération et de prospérité.

DÉCLARATIONS DES DIRIGEANTS DES PAYS OBSERVATEURS ET DES INVITÉS DU PAYS HÔTE

Le texte intégral des allocutions des dirigeants des pays observateurs et des invités du pays hôte se trouve aux *annexes M et N*.

RÉUNIONS DES COMITÉS

LES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'AIPA (WAIPA)

La réunion de la WAIPA a porté sur trois projets de résolutions proposés par l'Indonésie dans une optique constructive. Ces résolutions s'appuient sur les pratiques exemplaires utilisées dans certains pays pour régler les problèmes touchant les femmes. Les trois projets de résolution suivants ont été adoptés par les participantes :

Résolution concernant le soutien à apporter aux États membres de l'ANASE dans le but d'accroître leur collaboration à la mise en œuvre de la feuille de route établie pour la réalisation des OMD et de combler les fossés entre les pays membres de l'ANASE

Les femmes parlementaires de l'AIPA ont exprimé leur soutien inconditionnel à la mise en œuvre de programmes gouvernementaux visant à assurer aux petites et moyennes entreprises (PME) un meilleur accès au financement, dans le cadre d'une approche égalitaire, afin d'accélérer la réalisation des OMD.

Elles ont réitéré leur engagement à poursuivre leur travail afin d'encourager les intervenants régionaux et nationaux à maintenir le cap sur l'atteinte des OMD; elles organiseront également une réunion annuelle mixte avec les groupes de travail sur les OMD au sein de chaque parlement membre de l'AIPA et feront état des progrès accomplis dans les États membres de l'ANASE dans le but de déterminer quelles mesures sont requises pour réaliser efficacement les OMD.

Les femmes parlementaires de l'AIPA continueront à sensibiliser les citoyens à l'importance de poursuivre des études supérieures et de rendre les familles plus fortes et en meilleure santé dans leurs pays respectifs.

Résolution concernant le rôle des femmes parlementaires dans la promotion de politiques favorables aux femmes dans les secteurs de l'économie, de la santé et de l'éducation

Les femmes parlementaires de l'AIPA ont réitéré que l'économie, la santé et l'éducation sont des secteurs essentiels du développement des pays; il est donc primordial d'adopter des politiques pro-femmes afin d'améliorer la qualité de vie des femmes. Il y aurait également lieu de reconnaître que les pressions financières sont souvent une cause de violence à l'endroit des femmes; il faut donc donner à ces dernières les mêmes possibilités qu'aux hommes de participer à la sécurité économique des États.

Les femmes parlementaires de l'AIPA sont bien placées pour soutenir leurs gouvernements respectifs, par exemple, en s'acquittant de manière optimale de leurs fonctions législatives, budgétaires et de contrôle en lien avec les politiques pro-femmes, qui préconisent l'égalité entre les sexes dans tous les secteurs, en particulier au sein des gouvernements et de la fonction publique, ainsi que dans les secteurs de l'économie, de la santé et de l'éducation.

Les femmes parlementaires des États membres de l'ANASE doivent chercher activement à accroître le nombre de femmes dans les législatures, à inspirer, former et encadrer de jeunes femmes dans leurs pays respectifs et à encourager ces dernières à participer à des activités politiques.

Résolution visant à renforcer les capacités des femmes des régions rurales en leur donnant accès à des programmes de formation et d'acquisition de compétences utiles

Les femmes parlementaires de l'AIPA sont d'avis que les femmes des régions rurales jouent un rôle important pour réduire la pauvreté, stimuler le développement économique rural, promouvoir l'éducation et assurer aux enfants un accès durable à une alimentation et une nutrition saines.

Les femmes parlementaires des États membres de l'ANASE doivent faire en sorte que les femmes des régions rurales acquièrent les capacités et les compétences dont elles ont besoin pour accroître leurs revenus, se prévaloir de soins de santé, acquérir leur autonomie économique et maintenir une bonne qualité de vie.

Les femmes parlementaires de l'AIPA doivent soutenir leurs gouvernements respectifs dans leur lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination à l'endroit des femmes et leur promotion de l'égalité des femmes dans les régions rurales au moyen de la mise en œuvre de politiques et d'initiatives conçues dans ce but précis.

AFFAIRES POLITIQUES

Résolution visant à encourager les États membres de l'ANASE à sensibiliser les citoyens et à inciter un plus grand nombre d'entre eux, y compris les organisations de la société civile, à participer à l'établissement de la communauté de l'ANASE.

Le Comité incite les parlements membres de l'AIPA à prêter main-forte aux gouvernements des États membres et des organes concernés de l'ANASE afin d'encourager la participation active et constructive des citoyens, notamment des organisations de la société civile affiliées à l'ANASE, à l'édification de la communauté de l'ANASE. Il recommande l'utilisation efficace des technologies de communication et d'information afin d'élargir le dialogue et la communication entre les États membres et les autres intervenants de l'ANASE et les organisations de la société civile (OSC). Il encourage également la Fondation ANASE à soutenir les efforts des OSC pour inculquer un sentiment d'appartenance à l'ANASE chez les citoyens, sensibiliser ces derniers et favoriser les interactions citoyennes, non seulement au sein de l'ANASE, mais également entre l'ANASE et ses amis et partenaires.

Résolution sur le maintien de la paix et de la stabilité dans la région

Le Comité appuie sans réserve l'engagement et les efforts des États membres de l'ANASE pour maintenir la paix et la stabilité dans la région. Il exhorte les parlements membres de l'AIPA à faire de même et à inciter les pays de l'ANASE, dans un esprit de solidarité, de partenariat et d'unité, à intensifier les consultations dans le but de trouver des solutions pacifiques aux conflits régionaux, en conformité avec le *Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est* (1976), la Charte de l'ANASE (2008) et la Déclaration de principes en six points des ministres des Affaires étrangères de l'ANASE sur le conflit en mer de Chine méridionale, émise le 20 juillet 2012, à Phnom Penh.

Rapport du 20^e Sommet de l'ANASE tenu à Phnom Penh, au Cambodge

Les membres du Comité ont convenu d'adopter le rapport déposé par la délégation du Cambodge sur le 20^e Sommet de l'ANASE qui s'est déroulé à Phnom Penh, au Cambodge. Toutes les délégations se prononcent pour son adoption.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Résolution concernant les initiatives et la coopération régionales de lutte contre le blanchiment d'argent

Le Comité demande aux parlements membres de l'AIPA de renforcer leurs mesures législatives nationales et de prendre toute autre mesure parlementaire nécessaire pour lutter contre le blanchiment d'argent, tout en favorisant la mise en place de régimes sévères de lutte contre cette pratique dans leurs pays respectifs. Il a en outre demandé aux États membres de l'ANASE de renforcer la coopération entre leurs organes judiciaires et législatifs, au moyen de traités d'assistance mutuelle et d'extradition ou de

la mise en œuvre efficace du *Traité d'entraide judiciaire en matière pénale*. Le Comité exhorte également les ministres des Finances ainsi que les dirigeants des banques centrales et autres institutions similaires des pays de l'ANASE à promouvoir la mise en place de régimes nationaux et régionaux de réglementation et de surveillance susceptibles de détecter et de prévenir toutes les formes de blanchiment d'argent.

Résolution concernant la création d'une économie verte afin de promouvoir le développement durable

Le Comité exhorte les États membres de l'ANASE à reconnaître que l'adoption de politiques économiques vertes peut aider les pays de la région à mettre en œuvre leurs mesures de développement durable et à s'adapter proactivement aux changements climatiques, conformément au principe des responsabilités communes, mais différenciées, énoncé dans la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* (CCNUCC) et en accord avec la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD). Il recommande aux États membres de l'ANASE de promouvoir les échanges bilatéraux et multilatéraux afin de faciliter la mise en œuvre de politiques économiques vertes, d'adopter des politiques et des mesures conjointes qui leur permettront de profiter des retombées de l'économie verte, tout en faisant la promotion du développement durable. Le Comité encourage également les parlements membres de l'AIPA à être plus proactifs pour faire en sorte que l'économie verte contribue à réduire la pauvreté et à promouvoir l'équité sociale, tout en réduisant considérablement les risques environnementaux et les pénuries de ressources et en favorisant le développement durable.

Résolution concernant l'adoption de stratégies d'éradication de la pauvreté et d'un cadre institutionnel de développement durable

Le Comité demande aux États membres de l'ANASE d'accélérer la mise en œuvre globale du Plan d'action de l'ANASE sur le développement rural et l'éradication de la pauvreté (2011-2015), afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et de favoriser la création de collectivités rurales autosuffisantes ainsi que l'autonomisation des personnes pauvres. Il a également demandé aux pays membres de l'AIPA de raviver l'esprit d'entraide parmi les pays de l'ANASE, en soutenant des projets de développement dans les pays les moins développés de la région, au moyen de prêts ou de subventions à taux bonifiés ainsi que par le transfert de connaissances, de compétences et de technologies susceptibles de contribuer à combattre la pauvreté, par exemple, en octroyant des fonds pour le développement durable. Le Comité encourage aussi les parlements membres de l'AIPA à promouvoir l'adoption de lois et de politiques pertinentes, l'établissement de budgets suffisants et la supervision de projets de lutte contre la pauvreté; il les invite également à demander à leurs gouvernements respectifs de publier des rapports sur les mesures budgétaires et les progrès réalisés pour réduire la pauvreté.

Résolution concernant l'amélioration de l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) à la technologie, aux marchés et, surtout, au financement

Le Comité soutient la mise en œuvre complète du Plan d'action stratégique de l'ANASE pour la période 2010-2015 visant à favoriser le développement des PME. Il exhorte les

parlements membres de l'AIPA, par le biais de leurs parlementaires qui sont des figures publiques dans leurs circonscriptions respectives, à diffuser de l'information sur les possibilités régionales et internationales de développement économique et les défis à relever, notamment de l'information sur les accords de libre-échange et d'investissement conclus entre les pays de l'ANASE ainsi qu'avec leurs partenaires dont pourraient profiter les PME. Le Comité demande également aux parlements d'offrir un soutien accru aux PME, notamment à celles dirigées par des femmes, de leur faciliter l'accès à la technologie, aux marchés et aux sources de financement, ce qui leur permettrait de devenir plus compétitives sur le marché mondial.

AFFAIRES SOCIALES

Résolution visant à sensibiliser les citoyens et les encourager à participer à des programmes destinés à atténuer les risques de catastrophes naturelles et à promouvoir les interventions d'urgence afin d'accroître la résilience des collectivités en cas de catastrophe

En raison de leur vulnérabilité aux changements climatiques extrêmes et aux catastrophes naturelles, les États membres de l'ANASE sont confrontés à de nombreux défis. Pour réduire au minimum les risques de catastrophes, les États doivent donc sensibiliser leurs citoyens à ces problèmes et les inciter à se prendre en main, par exemple en intégrant aux programmes scolaires des initiatives de réduction des risques et des catastrophes et de sensibilisation et d'adaptation aux changements climatiques. Le Comité préconise un renforcement de la coopération régionale en matière d'entraide et de partage de ressources dans des situations d'urgence afin de prêter assistance au gouvernement et à la population du pays frappé. Il demande également aux parlements membres de l'AIPA de se doter de lois et de politiques à cet égard et d'énoncer des lignes directrices visant à encourager la participation citoyenne aux interventions d'urgence et aux mesures de réduction des risques et des catastrophes.

Résolution visant à promouvoir le développement et le transfert de la recherche sur des technologies sobres en carbone et respectueuses de l'environnement

Le Comité exhorte les parlements membres de l'AIPA à encourager leurs gouvernements respectifs à prendre des mesures efficaces et efficaces pour lutter contre les répercussions néfastes des changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), par exemple, en élaborant des politiques de réduction des émissions et en encourageant l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement. Il est également impératif que les parlements membres de l'AIPA améliorent leurs lois et leurs règlements régissant la répartition des fonds et des ressources humaines afin de promouvoir le développement et le transfert de technologies respectueuses de l'environnement, en harmonie avec les programmes et les objectifs d'adaptation aux changements climatiques. Le Comité les exhorte également à continuer à préconiser la diversification des sources d'énergie et l'utilisation de carburants de remplacement, autres que le pétrole, et la conservation de l'énergie, au moyen de mesures destinées à accroître l'efficacité énergétique.

Rapport de la neuvième réunion du Comité d'enquête de l'AIPA (AIFOCOM) tenue en Indonésie et proposition quant au format du rapport d'étape des pays et des parlementaires

Les membres du Comité ont convenu d'adopter le rapport de la 9^e réunion de l'AIFOCOM, qui s'est déroulée en Indonésie, et d'approuver le format proposé pour le rapport d'étape des pays et des parlementaires, tel que demandé à cette réunion.

AFFAIRES ORGANISATIONNELLES

Rapport annuel du secrétariat pour l'exercice 2011-2012

Le Comité a approuvé le rapport annuel 2011-2012 présenté par le secrétaire général.

Rapports financiers du secrétariat pour les périodes du 1^{er} juillet 2011 au 30 septembre 2011, du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011, du 1^{er} octobre 2011 au 30 juin 2012, et estimations des dépenses pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2012

Le Comité a approuvé quatre rapports financiers présentés par le secrétariat de l'AIPA pour les périodes comprises entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 septembre 2011, le 1^{er} octobre 2010 et le 30 septembre 2011, le 1^{er} octobre 2011 et le 30 juin 2012 ainsi que les estimations des dépenses pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 septembre 2012. Le Comité a demandé au secrétariat général de l'AIPA de présenter, dans la mesure du possible, des budgets excédentaires et non déficitaires.

Propositions budgétaires présentées par le secrétariat de l'AIPA pour la période du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013 (exercice 2012-2013)

Le Comité a approuvé les dépenses prévues pour l'exercice 2012-2013 qui s'établit à 382 877,50 \$ américains (trois cent quatre-vingt-deux mille huit cent soixante-dix-sept dollars américains et cinquante centimes), soit une augmentation de 83 162,50 \$ américains (quatre-vingt-trois mille cent soixante deux dollars américains et cinquante centimes). Il a recommandé au secrétariat général de faire preuve de prudence dans sa gestion des finances et de respecter les limites du budget.

Mandat du secrétaire général

Le Comité a annoncé que le mandat de trois ans du deuxième secrétaire général de l'AIPA, Antonio Veloso Cuenco, des Philippines, prendra fin le 5 février 2013, conformément à la convention de travail du secrétaire général. Il a donc demandé à Singapour de désigner le troisième secrétaire général qui sera nommé par le président de l'AIPA. Le mandat des postes régis par des contrats à échéance simultanée prendra fin à la même date. Le nouveau ou la nouvelle titulaire entrera en fonction le 1^{er} mars 2013.

Le Comité a suggéré de définir clairement le mandat du secrétaire général dans les statuts de l'AIPA et de préciser les dates de début et de fin de mandat.

Le Comité a exprimé sa gratitude à l'honorable Antonio Veloso Cuenco pour le leadership qu'il a exercé tout au long de son mandat. Il s'est également dit confiant que Singapour s'acquittera honorablement des fonctions du bureau du troisième secrétaire général de l'AIPA.

Rapport du 4^e caucus de l'AIPA tenu en Thaïlande

Le Comité a adopté le rapport du 4^e caucus de l'AIPA organisé par la Thaïlande, à Bangkok, du 30 avril au 3 mai 2012. Il a félicité l'Assemblée nationale de Thaïlande

pour le succès de l'événement et annoncé que l'Assemblée nationale du Vietnam sera l'hôte du 5^e caucus.

Mise sur pied d'un groupe de travail technique de l'AIFOCOM

Le Comité a convenu de former un groupe de travail technique dont le rôle consistera à soutenir et à faciliter les travaux de l'AIFOCOM et à accroître la contribution de l'AIPA aux efforts régionaux de lutte contre les drogues illicites et d'édification d'une communauté de l'ANASE exempte de drogues d'ici 2015. Le Comité a convenu que le pays hôte défrayera les dépenses du groupe de travail technique et que les parlements membres de l'AIPA assumeront les frais de déplacement.

Coopération entre l'AIPA et la Fondation de l'ANASE

Le Comité a convenu de favoriser la coopération entre l'AIPA et la Fondation de l'ANASE aux fins d'édification de la communauté de l'ANASE, notamment par une sensibilisation accrue des citoyens à l'identité ANASE, la multiplication des interactions citoyennes et une étroite collaboration entre les intervenants de l'ANASE.

Relation et coopération entre l'AIPA et le Parlement panafricain

Le Comité approuve à l'unanimité l'établissement de relations et d'une coopération entre l'AIPA et le Parlement panafricain dans le but de promouvoir la solidarité, la compréhension, la coopération et l'établissement de liens étroits entre les organisations parlementaires.

Proposition du Réseau pour l'application de lois relatives à la faune-ANASE et de la Fondation *Freeland* en vue d'une coopération technique avec l'AIPA pour l'élaboration d'un programme législatif « vert » qui permettra de freiner l'érosion de la biodiversité de la région

Le Comité a approuvé à l'unanimité la proposition présentée par le Réseau pour l'application de lois relatives à la faune-ANASE et la Fondation *Freeland* en vue d'une coopération technique avec l'AIPA en vue de l'élaboration d'un programme législatif « vert » qui permettra de freiner l'érosion de la biodiversité de la région.

Date et lieu de la 34^e assemblée générale de l'AIPA

La délégation du Brunei Darussalam a annoncé que la 34^e assemblée générale aura lieu à Bandar Seri Begawan, au Brunei Darussalam, du 15 au 21 septembre 2013.

Reconnaissance envers S.E. Marzuki Alie, président de l'AIPA de septembre 2011 à septembre 2012

Le Comité a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude envers S.E. Marzuki Alie pour son excellent travail à la présidence de l'AIPA tout au long de son mandat.

DIALOGUES AVEC LES PAYS OBSERVATEURS

L'Assemblée, par le biais de ses groupes de dialogue, a tenu des réunions distinctes avec les parlements observateurs suivants : Australie, Bélarus, Canada, République populaire de Chine, Parlement européen, République d'Inde, Japon, République de Corée et Fédération russe.

34^e assemblée générale de l'AIPA

L'Assemblée générale a accepté la gracieuse offre du Brunei Darussalam d'accueillir la 34^e assemblée générale qui se tiendra à Bandar Seri Begawan, du 15 au 21 septembre 2013.

RECONNAISSANCE ENVERS LE PAYS HÔTE

Les délégations présentes à l'Assemblée ont exprimé leurs sincères remerciements au gouvernement et au parlement de la République d'Indonésie ainsi qu'aux citoyens indonésiens, aux autorités locales et aux résidents de Mataram Lombok pour leur chaleureux accueil et les excellents arrangements pris pour la 33^e assemblée générale de l'AIPA.

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association législative Canada-Chine et le Groupe interparlementaire Canada-Japon
ACTIVITÉ	33 ^e assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE
DESTINATION	Lombok (Indonésie)
DATES	du 16 au 22 septembre 2012
DÉLÉGATION	
SÉNAT	Hon. Donald Neil Plett Hon. JoAnne Buth
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	M. Roger Préfontaine
TRANSPORT	25 381.94\$
HÉBERGEMENT	1 131.50\$
HOSPITALITÉ	0.00\$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	1 521.71\$
CADEAUX OFFICIELS	358.98\$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	14.69\$
TOTAL	28 408.82\$